

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00025

Numéro SIREN : 453 705 907

Nom ou dénomination : JUNIPRO INVESTISSEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 10/01/2024 sous le numéro de dépôt B2024/001522

JUNIPRO INVESTISSEMENTS

Société à responsabilité limitée au capital de 94.310 €

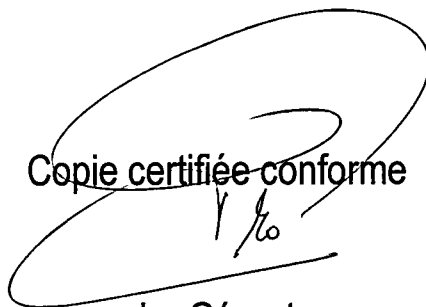
Siège social : 19 bis, avenue Ampère

69370 SAINT DIDIER AU MONT D'OR

453 705 907 RCS LYON

COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

Copie certifiée conforme

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Prost', is written over the text 'Copie certifiée conforme'.

Le Gérant

M. Christian PROST

Désignation de l'entreprise :		SARL JUNIPRO INVESTISSEMENTS															1 2								
Adresse de l'entreprise		19 Bis AVENUE AMPERE 69370 SAINT-DIDIER-AU-MONT-D'OR															Durée de l'exercice précédent *		1 2						
Numéro SIRET *		4 5 3 7 0 5 9 0 7 0 0 2 1															Néant ☐ *								
																	Exercice N clos le,		3 1 1 2 2 0 2 2						
																	Brut		Amortissements, provisions		Net				
																	1		2		3				
Capital souscrit non appelé (I)		AA																							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB															AC								
	Frais de développement *	CX															CQ								
	Concessions, brevets et droits similaires	AF															AG								
	Fonds commercial (I)	AH															AI		18 618						
	Autres immobilisations incorporelles	AJ															AK								
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL															AM								
	Terrains	AN															AO		1 172 179						
	Constructions	AP															AQ		3 009 437						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR															AS		10 407						
	Autres immobilisations corporelles	AT															AU		66 727						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV															AW								
	Avances et acomptes	AX															AY								
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS															CT								
	Autres participations	CU															CV		737 010						
	Créances rattachées à des participations	BB															BC								
	Autres titres immobilisés	BD															BE								
	Prêts	BF															BG								
	Autres immobilisations financières *	BH															BI								
	TOTAL (II)	BJ															BK		3 086 572						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Matières premières, approvisionnements	BL															BM							
En cours de production de biens		BN															BO								
En cours de production de services		BP															BQ								
Produits intermédiaires et finis		BR															BS								
Marchandises		BT															BU		5 318 417						
Avances et acomptes versés sur commandes		BV															BW		31 000						
Clients et comptes rattachés (3)*		BX															BY		307 958						
Autres créances (3)		BZ															CA		1 025 781						
Capital souscrit et appelé, non versé		CB															CC								
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD															CE		345					
	Disponibilités	CF															CG		49 903						
	Charges constatées d'avance (3)*	CH															CI		552						
	TOTAL (III)	CJ															CK		6 733 956						
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW																							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM																							
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN																							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO															1A		3 086 572						
	Renvois : (1) Dont droit au bail :																	CP		(3) Part à plus d'un an :		CR		886 822	
	Clause de réserve de propriété : *																	Stocks :				Créances :			

Désignation de l'entreprise SARL JUNIPRO INVESTISSEMENTS

Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 94 310)	DA	94 310
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	908 072
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	9 431
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	1 425 959
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(414 106)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (II)	DL	2 023 666
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (III)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	176 973
	Provisions pour charges	DQ	51 493
	TOTAL (III)	DR	228 466
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	6 311 368
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 572 047
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	527 881
	Dettes fiscales et sociales	DY	126 126
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	5 317 604
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	14 855 026
	Ecart de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	17 107 158
RENNVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	973 125
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		SARL JUNIPRO INVESTISSEMENTS				Néant ☐ *	
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF
			FG	872 124	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	872 124	FK		FL	872 124
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	4 142
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	97 215
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 157
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	5 318 417
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(5 318 417)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	686 793
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	82 938
	Salaires et traitements *					FY	213 295
	Charges sociales (10)					FZ	33 068
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	454 272
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)					GE	61
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(495 788)
opérations et commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH	143 688
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI	68 147
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	9 983
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	9 983
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	79 587
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	79 587
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(69 604)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(489 852)

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL JUNIPRO INVESTISSEMENTS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	417 044	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	10 298	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	427 342	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	383	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	296 124	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	296 507	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	130 835	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	55 089	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 555 651	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 969 757	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(414 106)	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HY	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier		IG	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HP	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			HQ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IH	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			IJ	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PMP innovantes (art. 217 octies)			IK	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			HX	
	(9)	Dont transferts de charges			RC	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			RD	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A1	16 294
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A2	953
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 3 038 obligatoires A9 (2 085) Dont cotisations facultatives Madelin A7 3 038 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			A3	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) *			A4	
	CESSION IMMEUBLE QUINCE				Exercice N	
	REPRISE PROV IMPOT 1/15E - 10E ANNEE				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	AMENDES				296 124	417 044
					10 298	
					383	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise										SARL JUNIPRO INVESTISSEMENTS										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations											
										Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I		CZ		D8		D9								
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II		KD	55 505	KE		KF								
CORPORELLES	Terrains								KG	1 233 679	KH		KI								
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9					KJ	8 326 604	KK		KL	37 588							
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1					KM		KN		KO								
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2					KP	2 757 772	KQ		KR	631 624							
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3					KS	14 114	KT		KU								
		Installations générales, agencements, aménagements divers *							KV		KW		KX	1 000							
		Matériel de transport *							KY	35 338	KZ		LA	35 995							
		Matériel de bureau et mobilier informatique							LB	36 049	LC		LD	4 385							
	Immobilisations corporelles en cours	Emballages récupérables et divers *							LE		LF		LG								
									LH		LI		LJ								
									LK	19 000	LL		LM								
	Avances et acomptes								LN	12 422 555	LO		LP	710 592							
	TOTAL III																				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence								8G		8M		8T							
		Autres participations								8U	732 510	8V		8W	4 500						
Autres titres immobilisés								IP		IR		IS									
Prêts et autres immobilisations financières								IT		IU		IV									
TOTAL IV								LQ	732 510	LR		LS	4 500								
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								OG	13 210 570	OH		OJ	715 092								
CADRE B		IMMOBILISATIONS						Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence									
								par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
								1		2		3		4							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I		IN		CO		DO		D7						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II		IO		LV	36 887	LW	18 618	IX	18 618					
CORPORELLES	Terrains								IP		LX	61 500	LY	1 172 179	LZ	1 172 179					
	Constructions	Sur sol propre							IQ		MA	348 500	MB	8 015 692	MC	8 015 692					
		Sur sol d'autrui							IR		MD		ME		MF						
		Inst. gales, agencts et am. des constructions							IS		MG		MH	3 389 396	MI	3 389 396					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels								IT		MJ		MK	14 114	ML	14 114					
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers							IU		MM		MN	1 000	MO	1 000					
		Matériel de transport							IV		MP		MQ	71 332	MR	71 332					
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier							IW		MS		MT	40 434	MU	40 434					
		Emballages récupérables et divers *							IX		MV		MW		MX						
	Immobilisations corporelles en cours								MY		MZ		NA		NB						
Avances et acomptes								NC	19 000	ND		NE		NF							
TOTAL III								IY	19 000	NG	410 000	NH	12 704 147	NI	12 704 147						
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence								IZ		OU		M7		OW						
	Autres participations								IO		OX		OY	737 010	OZ	730 110					
	Autres titres immobilisés								II		2B		2C		2D						
	Prêts et autres immobilisations financières								I2		2E		2F		2G						
	TOTAL IV								I3		NJ		NK	737 010	2H	730 110					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								I4	19 000	OK	446 887	OL	13 459 774	OM	13 452 874						

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2023

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 2 2

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL JUNIPRO INVESTISSEMENTSNéant ☒ *

CADRE A

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise SARL JUNIPRO INVESTISSEMENTSNéant ☐ *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développements		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	35 042	PF	1 844	PG	36 887	PH	
TOTAL I		RK	35 042	RM	1 844	RN	36 887	RO	
Terrains		PI		PI		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	2 265 833	PN	248 313	PO	113 876	PQ	2 400 270
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	420 683	PW	188 484	PX		PY	609 167
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	8 567	QA	1 840	QB		QC	10 407
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE	110	QF		QG	110
	Matériel de transport	QH	27 346	QI	8 819	QJ		QK	36 165
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	25 590	QM	4 862	QN		QO	30 452
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	2 748 020	QV	452 427	QW	113 876	QX	3 086 572
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		UN	2 783 062	UP	454 272	UQ	150 763	UR	3 086 572
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL			NM			NO		
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW			Total général non venant (NS + NT + NU)	NY	Total général non venant (NW - NY)	NZ		
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *							
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL JUNIPRO INVESTISSEMENTS		Néant ☐				
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice			
		1	2	3	4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	257 894	4B	4C	80 921	4D	176 973
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F	4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K	4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P	4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U	4V		4W	
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X		4Y	4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	61 792	5C	5D	10 298	5E	51 493
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H	5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP	EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S	5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W	5X		5Y	
TOTAL II	5Z	319 686	TV	TW	91 219	TX	228 466	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisa- tions financières (1)*	6A		6B	6C	6D		
		6E		6F	6G	6H		
		02		03	04	05		
		9U		9V	9W	9X		
		06		07	08	09		
	Sur stocks et en cours	6N		6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T		6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y	6Z	7A		
	TOTAL III	7B		TY	TZ	UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	319 686	UB	UC	91 219	UD	228 466
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE		UF	80 921			
	- financières	UG		UH				
	- exceptionnelles	UJ		UK	10 298			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10			

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOFA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

• Extension 1

SARL JUNIPRO INVESTISSEMENTS

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SARL JUNIPRO INVESTISSEMENTS										Néant ☐ *			
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA									
	Autres créances clients			UX	307 958		307 958						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (UO))			ZI									
	Personnel et comptes rattachés			UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	756		756						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	138 203		138 203						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN									
		Divers		VP									
	Groupe et associés (2)			VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	886 822				886 822				
	Charges constatées d'avance			VS	552		552						
	TOTAUX			VT	1 334 291	VU	447 469	VV	886 822				
	RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE										
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d'1 an à l'origine		VH	6 311 368		319 118		2 469 449		3 522 801			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	1 360 400					1 360 400				
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	527 881		527 881							
Personnel et comptes rattachés			8C	6 991		6 991							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	21 993		21 993							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	55 089		55 089							
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	37 925		37 925							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	4 128		4 128							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI	1 211 647		(0)			1 211 647				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	5 317 604		(0)			5 317 604				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTAUX			VY	14 855 026	VZ	973 125		2 469 449		11 412 452			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	4 376 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques		VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	372 894	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032								

JUNIPRO INVESTISSEMENTS

Société à responsabilité limitée au capital de 94.310 €

Siège social : 19 bis, avenue Ampère
69370 SAINT DIDIER AU MONT D'OR

453 705 907 RCS LYON

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 JUIN 2023

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'imputer la perte de l'exercice clos le **31 décembre 2022**, dont le montant s'élève à **(414.106) €** en totalité au poste « Report à nouveau ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale rappelle qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité par l'usufruitier et les associés en pleine propriété.

Monsieur Christian PROST
Co-gérant associé

Ho